



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>8546</b>	De <b>M. Bertrand Sorre</b> ( Renaissance - Manche )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie sociale et solidaire et vie associative		<b>Ministère attributaire</b> > Comptes publics
<b>Rubrique</b> > associations et fondations	<b>Tête d'analyse</b> > Soutien à la générosité des Français	<b>Analyse</b> > Soutien à la générosité des Français.
Question publiée au JO le : <b>06/06/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, sur la baisse des dons des Français aux associations. En 2022, s'il a été observé une progression de 1 % des dons, représentant la plus faible évolution en 10 ans, cette progression cumulée à une diminution du nombre de nouveaux donateurs ne permet pas de compenser l'effet de l'inflation. Comme bon nombre des concitoyens, les associations et les fondations subissent la hausse des prix dans de nombreux secteurs. Or elles ont aujourd'hui un besoin impérieux de ressources financières pour remplir leurs missions. Pour garantir leur continuité et leur bon fonctionnement, il est donc indispensable de soutenir la générosité des Français. Ainsi, il souhaiterait savoir si le Gouvernement compte mettre en œuvre des mesures pour apporter un soutien structurel à la générosité des Français.